

Défi Danse Mascouche – 26 septembre 2020

Protocole sanitaire

*Pour le déroulement des activités se tenant au Centre sportif René-Lévêque
(DDM) en contexte de pandémie de la COVID-19*

AVANT DE VOUS INSCRIRE

Avant de vous inscrire, s.v.p. bien lire ce document, toutes les inscriptions devront être accompagnées du bon de commande.

La date limite des inscriptions sera le 9 septembre 2020. Il sera bien important de respecter cette date cette année, nous nous réservons le droit d'annuler l'événement si nous n'avons pas assez d'inscriptions à cette date. Inscriptions dernière minute, nous vous accepterons seulement s'il reste de la place dans la session de compétition que vous dansez.

Nous sommes tous conscients de la situation actuelle et si la Santé Publique dit que tous les événements doivent être annulés, soyez assurés que nous REMBOURSERONS tous les participants et spectateurs.

140 personnes maximum (par bloc) dans la salle, incluant 26 personnes environ qui seront sur place toute la journée (juges et bénévoles).

L'édition de 2020 sera bien différente de ce que nous avons connu par le passé et nous espérons bien que la formule originale sera de retour l'an prochain. L'événement se déroulera en session tout au long de la journée. À titre d'exemple : une session d'enfants le matin, adultes base et pro-am l'après-midi et Amateur ouvert le soir. (voir horaire provisoire pour les détails).

Nous estimons un nombre de danseurs à 50-60 par bloc, plus juges et bénévoles toujours sur place, donc, reste environ 80 places pour des spectateurs. (Toujours nombre estimatif).

Compte tenu de la situation actuelle, nous ne pouvons malheureusement pas donner de médailles ni de fleurs aux gagnants. Nous aurons par contre un gros podium (à 2 mètres de distance entre les positions) pour prise de photos.

MESURES SANITAIRES

Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps pour circuler dans la salle et aux toilettes. Vous pourrez enlever votre masque SEULEMENT lorsque vous dansez et lorsque vous êtes assis. Désinfection des mains à l'entrée. L'entrée se fera du côté du stationnement de l'école et la SORTIE de l'autre côté, rue Dupras.

PRO-AM

Pour la catégorie Pro-Am, choix personnel, entente entre le professionnel et l'élève, nous vous référons au site du gouvernement pour les procédures. Libre à vous de danser avec ou sans le masque.

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/directives-reprise-activites-sportives/>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/#c58763>

PAS DE VENTE DE NOURRITURE ET D'ALCOOL

SPECTATEURS

AUCUN billet ne sera vendu à la porte, les billets devront être commandés et payés à l'avance via le BON DE COMMANDE qu'il sera obligatoire de remplir. Nous tiendrons un registre de toutes les personnes qui se trouveront dans la salle à chacune des sessions. Billets vendus séparément pour chaque session.

Dans la salle, il n'y aura pas de tables, seulement des chaises. Les gens demeurant à la même adresse (ou dansant ensemble) pourront s'asseoir ensemble, les autres seront séparés aux 2 mètres. Comme nous sommes en pleine période d'incertitude, nous ne pouvons pas investir dans un budget d'éclairage comme à l'habitude, étant donné le nombre limité de personnes permises dans la salle, il allait de soi que nous devons réduire les dépenses.

VESTIAIRES

Nous aurons les 2 vestiaires habituels à l'entrée. À l'intérieur des vestiaires nous allons délimiter des espaces (à 2 mètres), nous aurons des bénévoles à chacun des vestiaires et il y aura pas plus de 2 ou 3 personnes à la fois dans le vestiaire. Nous vous conseillons d'apporter vos effets personnels à l'intérieur de la salle de compétition pour éviter d'y retourner plusieurs fois.